

INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES 2025

ANJAC HEALTH & BEAUTY

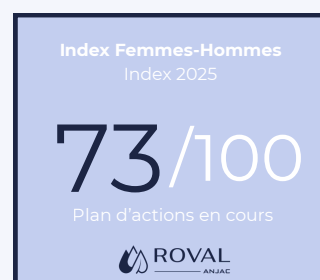
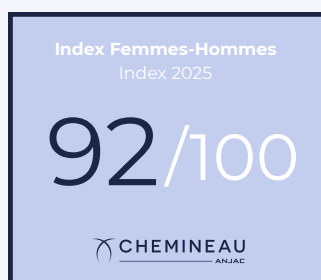
Parce que l'humain est au cœur de son action, le groupe ANJAC œuvre au quotidien pour l'épanouissement de ses collaborateurs. Un engagement qui se manifeste notamment dans ses efforts en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Depuis le 1er mars 2020, les entreprises d'au moins 50 salariés sont tenues de publier un index – basé sur cinq critères – qui permet de mesurer les efforts des sociétés françaises en matière d'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

DÉCOUVREZ LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2025 POUR NOS SOCIÉTÉS EN FRANCE :



*Chiffre valable seulement pour l'entité AIRCOS. La méthodologie du calcul de l'index ne peut s'appliquer pour l'entité PASCUAL en raison d'une population insuffisamment représentative en termes de répartition femmes-hommes.



Et nous poursuivrons notre action au quotidien pour maintenir et/ou améliorer ces indicateurs, pour un environnement de travail plus inclusif et plus juste.

ANJAC